



LES CAFÉS
HISTOIRE - ACTUALITÉ
DE L'ASSOCIATION THUCYDIDE

Crimes de guerre
Crimes contre l'humanité
JUGER LES RESPONSABLES



1945 ... 2005

Avec Madame
Annette WIEVIORKA, historienne



Association Thucydide
www.thucydide.com - cafes@thucydide.com - 01 46 36 49 73

L'ASSOCIATION THUCYDIDE

Née en juin 1997, l'association Thucydide s'est donnée pour objectifs d'apporter des clés de compréhension et de décryptage de l'actualité et des faits de société par le biais de l'Histoire.

Adresse postale : 4, rue des Couronnes 75020 Paris
(Pour nous rendre visite, veuillez téléphoner avant)

Tél. : 01 46 36 49 73
Courriel : cafes@thucydide.com

REMERCIEMENTS

L'absinthe Café pour son accueil chaleureux
Madame Annette Wieviorka pour sa participation
Les éditions Autrement (www.autrement.com)

LES PROCHAINS CAFÉS

Mercredi 23 novembre
Guerres de religions d'hier à aujourd'hui
avec Monsieur Monsieur Odon VALLET

Mercredi 14 décembre
Peuples menacés dans le monde
(sous réserve)

Pour vous tenir informé des dates et horaires : cafes@thucydide.com

Si vous êtes chef d'entreprise ou si vous avez des contacts intéressants, consultez notre site à la rubrique " Présentation " : vous y trouverez les CV de quelques membres de l'association à la recherche d'un emploi... Merci.

LE THÈME

Pour la première fois dans l'histoire a été érigé le 20 novembre 1945 un tribunal affirmant juger au nom de la conscience universelle. Symboliquement le procès se déroula à Nuremberg, haut-lieu du national-socialisme. Le procès dura 10 mois (du 20/11/1945 au 30/09/1946). Devant le tribunal composé de magistrats représentant les Quatre Grands (États-Unis, Grande-Bretagne, URSS, France), comparaissaient 21 accusés. Parmi eux, il y avait les acolytes directs de Hitler, des théoriciens du racisme et du nazisme, des gauleiters, des militaires, des diplomates, des économistes.

Seuls deux des accusés admirent une part de responsabilité et à exprimèrent des regrets pour leur action. Dans son verdict le tribunal prononça trois acquittements, quatre condamnations à des peines de 10 à 20 ans de prison, trois emprisonnements à vie ; tous les autres inculpés furent condamnés à être pendus

François BEDARIDA, *Le nazisme et le génocide, histoire et enjeu*, Nathan, 1989.

60 ans après, d'autres cours de justice ont été instaurées en vue de juger à l'échelle nationale ou internationale des crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocides, massacres, violations massives des droits de l'Homme. Les responsables des crimes commis en ex-Yougoslavie, au Rwanda, en Sierra Leone, sont jugés. Le procès de Saddam Hussein, ex-chef de l'État irakien responsable de crimes de masse, fait l'actualité. En France, les procès Barbie, Touvier et Papon ont défrayé la chronique judiciaire et remué mémoires et consciences.

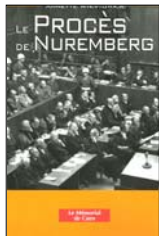
60 ans après, la notion de responsabilité demeure encore vague. Qui est responsable de crimes de masse ? Les donneurs d'ordre uniquement ou les dirigeants et les exécutants, simples « fonctionnaires » obéissants et parfois zélés ? L'indifférence, l'obéissance passive, la soumission à l'autorité et l'inaction peuvent-elle être jugées pour leurs conséquences dans un contexte de conflit ?

C'est cette notion de responsabilité que nous tentons de mieux comprendre ce mercredi 2 novembre avec Madame Annette Wiewiorka.

L'INTERVENANTE

Spécialiste de l'Histoire de la Seconde guerre mondiale et de la Shoah, Annette Wiewiorka est agrégée d'Histoire, Docteur en Histoire est directrice de recherche au CNRS. Elle a reçu le prix mémoire de la Shoah en 2000 pour l'ensemble de son oeuvre. Ses nombreux ouvrages traitent de la transmission de la mémoire de la Seconde guerre mondiale, de la Shoah, ainsi que de procès de criminels de guerre.

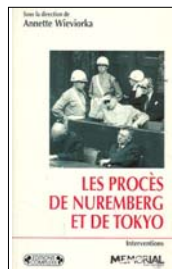
Quelques ouvrages de Madame Annette Wiewiorka



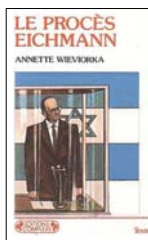
Le procès de Nuremberg - D'octobre 1945 à septembre 1946, se tint à Nuremberg un procès unique dans l'histoire qui avait pour ambition de juger les hommes ayant incarné le nazisme tout en faisant l'histoire. Cet ouvrage retrace la genèse de ce procès, son déroulement qui permet de démontrer la formidable mécanique de destruction qu'était l'Allemagne nazie. Il s'interroge aussi sur la légitimité même d'un tel procès, les vainqueurs jugeant les vaincus, et sur sa portée historique.

Éditions du Mémorial de Caen ; 2005 ; 207 pages.

Les procès de Nuremberg et de Tokyo - Cet ouvrage inscrit ces procès dans la longue réflexion sur le droit de la guerre et le droit international humanitaire, nourrie notamment par la Grande Guerre. Il se penche également sur le déroulement même des procès, et en analyse les ambivalences dues principalement à la situation internationale au moment où ils ont lieu. Enfin, il propose une réflexion plus que jamais actuelle sur le droit de Nuremberg après Nuremberg. Ont contribué à cet ouvrage les meilleurs spécialistes français, anglais, suisses, japonais, allemands, russes.



Éditions Complexe, collection *Interventions* ; 1999 ; 324 pages.



Le procès Eichmann - Cet ouvrage rappelle, documents à l'appui, les circonstances dans lesquelles se déroula le procès d'Adolf Eichmann, condamné à mort en 1961 à Jérusalem et exécuté quelques mois plus tard. Défini par le président israélien Ben Gourion comme "le Nuremberg du peuple juif", ce procès a fait date parce qu'il a contribué d'une manière décisive à la prise de conscience du génocide des juifs.

Éditions Complexe, collection *La mémoire des siècles*, n°53 ; 1999 ; 192 pages.

Autres ouvrages (liste non exhaustive)

- *Auschwitz, 60 ans après*, Robert Laffont, 2004.
- *L'ère du témoin*, Hachette Littératures 2002.
- *Tous les Allemands n'ont pas un coeur de pierre*, Marie Kahle, Liana Levi, 2001.
- *Les biens des internés des camps de Drancy, Pithiviers et Beaune-La-Rolande*, Documentation Française, 2000.
- *La persécution des Juifs de France, 1940-1944 et Le rétablissement de la Légimité Républicaine*, Documentation Française, 2000 (Avec Claire Andrieu).
- *Le pillage des appartements et son indemnisation*, Documentation Française, 2000 (Avec F.Azoulay).
- *Auschwitz expliqué à ma fille*, Le Seuil, 1999.
- *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Hachette Littératures 1995.

DÉFINITIONS

Crimes de guerre

Selon l'article 6b des *Statuts du Tribunal Militaire International de Nüremberg* adoptés par les Alliés lors des Accords de Londres du 8 août 1945, les crimes de guerre constituent "toutes violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent, sans y être limitées, l'assassinat, les mauvais traitements ou la déportation pour des travaux forcés, ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements de prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction sans motif des villes et des villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires."

Crimes contre l'humanité

Selon l'article 6 b et 6 c des *Statuts du Tribunal Militaire International de Nüremberg* adoptés par les Alliés lors des Accords de Londres du 8 août 1945, les crimes contre l'humanité sont "l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne des pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du tribunal, ou en liaison avec ce crime".

Génocide

Selon le *Petit Robert* : du grec *genos*, origine, espèce; latin *caedere*, tuer. Destruction méthodique d'un groupe ethnique. Par extension, extermination d'un groupe important de personnes en peu de temps.

Créé en 1944 par le juriste Raphaël Lemkin, le mot génocide entend désigner un type de crime de masse où un groupe est détruit intentionnellement, en totalité ou en partie, au nom de critères nationaux, ethniques, raciaux ou religieux.

Justice Internationale

Justice établie par un traité international entre plusieurs pays ou par une résolution du conseil de sécurité des Nations Unies (Tribunal pour le Rwanda ou pour l'ex Yougoslavie par exemple) dans le cadre du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies.

Responsable / Responsabilité

Selon le Trésor de la langue française, la notion de responsabilité consiste en l'obligation faite à une personne de répondre de ses actes du fait du rôle, des charges qu'elle doit assumer et d'en supporter toutes les conséquences."

L'article 6 des statuts du Tribunal Pénal International pour le Rwanda, définit la notion de responsabilité pénale individuelle ainsi : "Quiconque a planifié, incité à commettre, ordonné, commis ou de toute autre manière aidé et encouragé à planifier, préparer ou exécuter un crime visé aux articles 2 à 4 du présent Statut est individuellement responsable dudit crime. La qualité officielle d'un accusé, soit comme chef d'État ou de gouvernement, soit comme haut fonctionnaire, ne l'exonère pas de sa responsabilité pénale et n'est pas un motif de diminution de la peine."

Violence ethnocidaire / génocidaire

Cette distinction n'est pas juridique, mais philosophique. La violence ethnocidaire nie l'autre en tant que particulier, la violence génocidaire nie l'autre en tant que singulier et universel, c'est-à-dire en tant qu'humain, donc nie le genre humain même. Le génocidaire lutte contre la "civilisation", c'est-à-dire le mélange des races et l'oubli de "l'origine" dans la "culture", au nom d'une humanité ethniquement purifiée, qui se réclame de la "nature". Le génocide est toujours un "humanocide". Les Musulmans d'ex-Yougoslavie ont commis des violences ethnocidaires, mais ils ont fait l'objet, eux, d'un projet serbe proprement génocidaire : c'est l'humanité à travers eux qui était visée, comme elle l'était à travers les Juifs pour les nazis. (P. Bouchereau, *L'Intranquille*, 2-3.)

Pour en savoir plus :

Association Internationale de Recherches sur les Crimes contre l'Humanité et les Génocides : http://aircrigeweb.free.fr/chrono_voc_biblio/voc.html

Human rights watch : <http://hrw.org/doc/?t=french>

Trésor de la Langue Française : <http://atilf.atilf.fr/>

Facultés de Droit Notre-Dame de la Paix de Namur - Dossier sur les Crimes contre l'Humanité : <http://www.droit.fundp.ac.be/genocide/>

QUELQUES DATES SYMBOLES

Novembre 1945 : Procès de Nuremberg. 12 des 21 accusés sont condamnés à mort.

19 janvier 1946 : Charte du Tribunal Militaire International de Tokyo.

9 déc 1948 : L'ONU signe la "Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide".

1959 : Une Commission internationale de juristes non gouvernementale se réunit pour débattre de l'accusation de génocide portée par le dalaï-lama contre la Chine au Tibet. On conclut à "un cas prima facie" de génocide sans preuve d'intention.

1961 : Procès à Jérusalem d'Adolf Eichmann, exécuté l'année suivante.

26 nov 1968 : L'ONU adopte la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

25 janv 1974 : Le Conseil de l'Europe adopte une Convention sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité.

1987 : Jugement à Lyon de Klaus Barbie, condamné à la prison à perpétuité.

22 fév 1993 : Résolution 808 du Conseil de sécurité de l'ONU : création d'un Tribunal Pénal International (TPI-Y) pour juger les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie.

1994 : Entrée en vigueur du nouveau code pénal français, rédigé en juillet 1992, qui sanctionne le crime de génocide et les crimes contre l'humanité.

8 nov 1994 : Création du Tribunal Pénal international sur le Rwanda (TPI-R).
Reconnaissance immédiate du crime de génocide.

1997 : Procès Papon à Bordeaux.

6 mars 2000 : L'administration provisoire des Nations Unies au Timor Oriental crée un système judiciaire reprenant les normes internationales et place dans la compétence du tribunal du district de Dili la poursuite des génocides, crimes de guerre, crimes contre l'humanité, meurtres, délits sexuels et torture.

4 octobre 2004 : Le Parlement cambodgien prévoit la mise en place de chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens pour juger les anciens dirigeants Khmers rouges et les principaux responsables des crimes et violations commis entre le 17 avril 1975 et le 6 janvier 1979.

24 février 2005 : Première condamnation de la Russie par la Cour européenne des droits de l'Homme pour violation des droits de l'Homme en Tchétchénie.

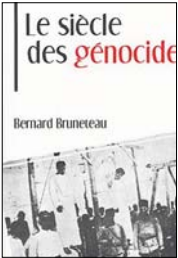
Des chronologies détaillées sont accessibles sur les sites suivants :

<http://aircrigeweb.free.fr/>

www.icc-cpi.int/about/ataglance/chronology.html

BIBLIOGRAPHIE

CRIMES DE GUERRE. CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ. GÉNOCIDES



Le siècle des génocides : Violences, massacres et processus génocidaires de l'Arménie au Rwanda, de Bernard Bruneteau

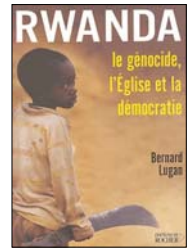
Le XX^e siècle aura été le siècle des génocides et crimes de masse : éradication des populations arméniennes, grands massacres de l'ère stalinienne, exterminations sous les régimes nazi et khmère rouge, "nettoyage ethnique" en ex-Yougoslavie, extermination des Tutsis du Rwanda. Cet ouvrage met en perspective ces entreprises exterminatrices et s'attache à répondre à deux questions : *qu'est-ce qui détermine l'intention ultime du génocidaire ? Qu'est-ce qui autorise le génocide à se présenter comme une "solution x" ?*

Éditeur : Armand Colin. - Collection *L'histoire au présent* - 2004. - 253 pages

Le Génocide du Rwanda : L'Église et la Démocratie responsables,

de Bernard Lugan

En cent jours, en 1994, le génocide du Rwanda fit entre 800.000 et 1.200.000 morts, en grande majorité tutsis. La littérature oscille entre la thèse du génocide planifié et celle d'un mouvement de "folie" collective ancré dans un lourd contentieux "ethnique". Pour Bernard Lugan, les origines de ce génocide seraient à rechercher dans l'histoire du Rwanda : au XX^e siècle, la société rwandaise fut en effet déstructurée par une évangélisation éradicatrice de la morale traditionnelle et de ses interdits et par le placage de principes politiques inadaptés (démocratie universelle, multipartisme). Au Rwanda, ce furent des facteurs de divisions, de confrontations et non de coagulation du corps social.



Éditions du Rocher. Collection *Documents*. - 2004. - 242 pages



Purifier et détruire : Usages politiques des massacres et génocides, de Jacques Sémelin

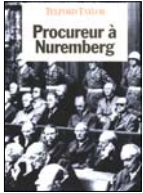
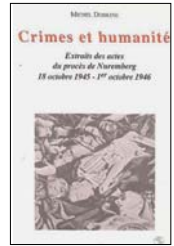
Comment des crimes de masse sont-ils possibles ? Quelles manipulations du langage et des esprits interviennent pour préparer le "passage à l'acte", notamment en élaborant, préalablement, un imaginaire et une justification ? Comment s'enclenche et s'affole la mécanique du meurtre ? L'auteur fonde principalement son enquête sur plusieurs exemples : la Shoah, les nettoyages ethniques de l'ex-Yougoslavie le génocide des Tutsis au Rwanda et encore les génocides arménien et cambodgien.

Éditions Le Seuil. Collection *La couleur des idées*. - 2005. - 485 pages

Crimes et humanité : Extraits des actes du procès de Nuremberg, 18 octobre 1945-1er octobre 1946, de Michel Dobkine

Les actes du procès de Nuremberg représentent 42 volumes, soit plus de 30 000 pages. Cet ouvrage extrait quelques fragments de ces pages pour que Nuremberg ne devienne jamais quelques tomes poussiéreux dans des greniers obscurs sur lesquels on vient, par inadvertance, buter. À noter le chapitre particulièrement passionnant intitulé "La responsabilité du fonctionnaire", qui pose des questions essentielles et d'actualité.

Éditions Romillat. Collection *Retour au texte*. - 2004. - 189 pages



Procureur à Nuremberg, de Taylor Telford

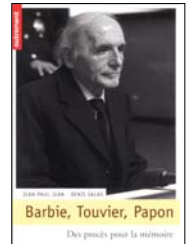
Spécialiste des services de renseignements, l'auteur se joint au printemps de 1945 à l'équipe de juristes américains chargée de l'accusation au procès des criminels de guerre nazis. Son témoignage est incontournable. C'est l'histoire du procès vu de l'intérieur.

Éditions Le Seuil, collection *Librairie européenne des idées* ; 1998 ; 709 pages.

Barbie, Touvier, Papon : Des procès pour la mémoire, de Denis Salas et Jean-Paul Jean

Barbie, Touvier, Papon : ces trois noms évoquent une rencontre majeure entre justice et histoire au cours des deux dernières décennies. À aucun autre moment peut-être depuis la Libération, notre pays a été confronté d'une telle façon à l'histoire de ses années sombres et aux blessures de sa mémoire, au carrefour des vérités historiques et judiciaires, des responsabilités individuelles et collectives. Pour la première fois, un ouvrage remet en perspective ces trois grands procès. Ces débats nourrissent aussi la réflexion contemporaine sur la place que peut désormais tenir la justice sur la scène internationale en matière de crimes contre l'humanité.

Éditions Autrement. Collection *Mémoires*. - 2002. - 204 pages



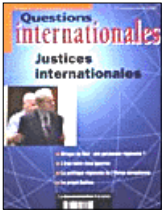
SUR LA JUSTICE INTERNATIONALE



La justice internationale: mythe ou réalité? de François Rubio

Luxembourg, La Haye, Strasbourg, Arusha, Tokyo, Hambourg, San José, Genève, autant de villes qui abritent des juridictions internationales. Mais qui sont ces juridictions internationales et les magistrats qui les composent ? Qui les dirigent, que font-elles et comment fonctionnent-elles ? Qui peut s'adresser à elles ? Comment font-elles exécuter leurs décisions ?

Éditions de l'Hèbe. - 2005. - 96 pages



Questions internationales: Justices internationales (n° 4, novembre-décembre 2003)

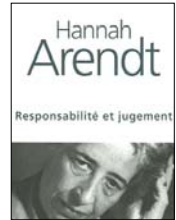
Un dossier complet sur le concept de justice internationale, avec la participation des plus grands juristes et spécialistes des relations internationales. Quelques articles : La répression pénale des crimes internationaux / La justice internationale entre l'éthique, la puissance, le droit et les juges / Les ONG à la recherche d'un monde juste / Ingérence, intervention et justice internationale...

Éditions de la La Documentation française, 2003, 128 pages.

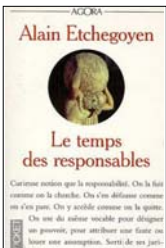
DE LA RESPONSABILITÉ : OBÉISSANCE, INDIFFÉRENCE, SOUMISSION...

Responsabilité et jugement, de Hannah Arendt

Vous êtes " normal ", une personne ordinaire. Ni un criminel, ni un idéologue, ni un monstre pathologique. Un jour, toutes les normes auxquelles vous étiez habitué s'effondrent. Dès lors, vous courez le risque d'être complice de pires choses. Comment l'éviter ? Comment distinguer le bien du mal ? Comment dire " non " ? En essayant d'évaluer la situation. Pour cela, explique Hannah Arendt, il faut penser -et penser par soi-même. Cet acte-là, dit-elle aussi, n'est pas réservé à une élite. Emettre un jugement et prendre ses responsabilités, chacun, quel qu'il soit, peut le faire. Encore faut-il en avoir la volonté... Un livre essentiel, par l'un des plus grands philosophes de notre temps.



Éditions Payot. Collection *Essais*. - 2005. - 316 pages



Le temps des responsables, de Alain Etchegoyen

Qui sont les responsables ? s'interroge-t-on à propos d'une catastrophe ferroviaire, de la propagation du sida comme du chômage. Et de tous les horizons - entreprises, médias, médecine ou monde politique - émerge la revendication de responsabilité. Ce phénomène est-il un effet de mode ou la volonté d'une nouvelle exigence morale ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord définir les significations et les implications concrètes du mot et en particulier son rapport essentiel à l'action et à l'engagement envers autrui. Poursuivant sa réflexion de fond sur la cohésion sociale et la morale publique, Alain Etchegoyen revisite la notion de responsabilité qui pourrait être le point de repère dont notre monde semble tant avoir besoin aujourd'hui.

Éditions Pocket. Collection *Agora* n°153. - 1998. - 262 p.



La Responsabilité, de Monette Vacquin

Fonction des intellectuels, drame du sang contaminé, responsabilité des médias, dissolution du lien civique, refus de la culpabilité, menaces sur les générations futures : les auteurs s'affrontent aux questions qui échoient à notre génération, non sans chercher dans notre héritage ce qui permet de mieux les penser, ni éluder que c'est sur fond d'une crise aiguë de la question de la responsabilité que nous avons à soutenir la nôtre.

Éditions Autrement. Collection *Aut. Morales*. - 2002. - 287 pages

Soumission à l'autorité, de Stanley Milgram

Serions-nous tous des fonctionnaires de l'horreur en puissance ? C'est là l'angoissante question que ne pourra s'empêcher de se poser chaque lecteur de cet ouvrage. Le récit qu'y donne le psychosociologue américain Stanley Milgram de ses expériences effectuées en laboratoire entre 1950 et 1963 bouleverse en effet bien des idées reçues. Où finit la soumission à l'autorité, et où commence la responsabilité de l'individu ? A la lumière d'un modèle emprunté à la cybernétique, Stanley Milgram nous propose une analyse originale des processus d'obéissance et de désobéissance. Un formidable document sur le comportement humain.



Éditions Calmann-Lévy. Collection *Liberté de l'esprit*. - 1994. - 270 pages



Les entretiens de Nuremberg, de Léon Goldensohn, Robert Gellately

En janvier 1946, alors que les procès des grands criminels de guerre nazis viennent de commencer, un psychiatre américain, Leon Goldensohn, entreprend de consigner les entretiens qu'il mène, jour après jour, avec la vingtaine d'accusés ou témoins. Antécédents familiaux, vie sexuelle, carrière dans le parti, relations avec Hitler et les dignitaires du régime, participation à l'extermination des Juifs : Goldensohn note méthodiquement ses questions et les réponses qui lui sont faites. Ce document constitue un témoignage extraordinaire sur la psychologie des hauts responsables nazis jugés en 1945-1946.

Éditions Flammarion. Collection *Histoire*. - 2005. - 550 pages

Des hommes ordinaires, de Christopher Browning

A l'aube du 13 juillet 1942, les hommes du 101ème bataillon de police de réserve allemande entrent dans le village polonais de Jozefow. La plupart d'entre eux sont des pères de famille (ouvriers, vendeurs, artisans, employés de bureau). Ils n'avaient jamais été des nazis militants ni des racistes fanatiques. Pourtant ces 500 hommes vont assassiner un total de 83000 personnes.



Éditions Les Belles Lettres. Collection : *Histoire*. - 2002. - 340 pages



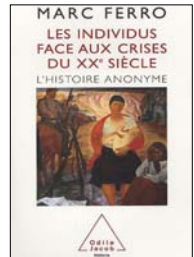
Servir l'Etat français : l'administration en France de 1940 à 1944, de Marc Olivier Baruch

A partir d'une analyse minutieuse des rouages de l'État français, Marc Olivier Baruch démontre à quel point la revendication de servir face à l'ennemi dont se firent gloire les hauts fonctionnaires de Vichy revint trop souvent à servir l'ennemi. Pour n'avoir pas su, ou pas voulu, dépasser l'obligation d'obéissance formelle et réfléchir à la portée de ses actes, la plus grande part de la fonction publique française se trouva engagée, parfois à son corps défendant, dans la collaboration avec l'occupant nazi. Quelques rares fonctionnaires cependant sauvèrent l'honneur en s'engageant dans une action résistante, parfois au prix de leur vie ; on ne saurait pour autant voir dans la masse, pour l'essentiel attentiste et au mieux résistante de la onzième heure, des serviteurs fidèles de Vichy autre chose qu'une bureaucratie d'abord soucieuse de préserver sa place dans l'État.

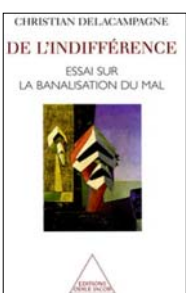
Éditions Fayard. Collection : Pour une histoire du XXe siècle. - 1997. - 737 pages

Les individus face aux crises du XXe siècle : L'Histoire anonyme, de Marc Ferro

La plupart des gens ne vivent pas dans l'Histoire, dans l'actualité, ils vivent leur vie. L'Histoire ? Beaucoup de gens la subissent alors que c'est avec eux qu'elle compose ses drames. Telle est l'Histoire anonyme où se nouent de nombreuses intrigues entre les événements et la vie de chacun. Elle concerne aussi bien vous que moi ou des individus que ces mêmes événements ont transformés en personnages historiques... tel de Gaulle. En analysant les comportements des individus pendant les grandes crises de ce siècle - révolutions, montée du nazisme, crises économiques, etc.-, on éclaire le passé et on tente ainsi de mieux maîtriser l'avenir.



Éditions Odile Jacob. Collection *Histoire*. - 2005. - 300 pages



De l'indifférence, de Christian Delacampagne

Le xxe siècle a introduit ce mal absolu qu'est le génocide. Il a aussi inventé une pratique, plus insidieuse, destinée à nous permettre de nous en accommoder : elle consiste à banaliser le mal, en le relativisant ou en galvaudant les mots qui servent à le désigner. Si l'on veut que cesse ce type de massacre, il faut commencer par regarder l'histoire en face.

Éditions Odile Jacob. Collection Science Hum. - 1998. -238 pages

DOCUMENTS VIDÉO



De Nuremberg à Nuremberg - Retraçant chronologiquement les douze années durant lesquelles les nazis dirigèrent l'Allemagne, Frédéric Rossif et Philippe Meyer décryptent les raisons de l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Meticuleusement, ils décrivent l'enchaînement de faits qui entraîna le monde dans le chaos, jusqu'au procès de Nuremberg, qui vit la condamnation des derniers caciques du régime nazi. S'attachant tout autant à l'histoire des peuples et des nations qu'à certains destins individuels, ce document – réalisé en 1987 pour la télévision publique, sur laquelle il fut diffusé après... deux ans d'attente dans les tiroirs – est une référence.

Réalisateur : Frédéric Rossif / Co-auteur : Philippe Meyer / Année : 1987. Sortie DVD : 2004 /
Conseillers historiques : Marc Ferro, Edouard Husson, Annette Wieviorka.

Le procès de Nuremberg - Le 20 novembre 1945 s'ouvrait à Nuremberg le plus grand procès de l'histoire. Celui des hommes que les Alliés avaient désignés comme de «grands criminels de guerre» : dignitaires nazis, chefs militaires ou hauts fonctionnaires (Ribbentrop, Von Papen, Speer, Hess...), décideurs économiques. Tous sont accusés de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. Ce document unique revisite les moments clés du procès au cours duquel furent révélées les horreurs de la dictature nazie.



Éditions Montparnasse / Année : 2005 / Format DVD



Un spécialiste : portrait d'un criminel moderne - Adolf Eichmann était le chef du bureau IV-B-4 de la Sécurité intérieure du III^e Reich, chargé d'organiser la déportation de millions de personnes vers les camps de la mort. Capturé à Buenos Aires en 1960 par les services secrets israéliens, son procès débute en Israël l'année suivante et fut entièrement filmé. Des années plus tard, Eyal Sivan et Rony Brauman obtiennent la permission d'utiliser ces 350 heures de matériel pour en faire un film troublant sur le procès et l'homme.

Réalisateurs : Rony Brauman, Eyal Sivan / Éditions Montparnasse / Année : 1999 / Format DVD

S 21 : la machine de mort khmère rouge - Au Cambodge, sous la dictature des Khmers rouges, S21 était un centre de détention situé au coeur de la capitale Phnom Penh. Entre 14.000 et 17.000 prisonniers y ont été torturés, interrogés puis exécutés entre 1975 et 1979. Sept ont survécu. Trois sont encore en vie. Victimes et bourreaux ont accepté de se rencontrer et témoignent dans ce document. Les dirigeants, les véritables responsables, sont quant à eux murés dans le déni de toute responsabilité.



Réalisateur : Rithy Panh / Éditions Montparnasse / Année : 2004 / Format DVD

JUSTICE INTERNATIONALE

SÉLECTION DE SITES

Sélection de cours de justice internationales, cours pénales internationale et tribunaux nationaux jugeant de crimes de guerre, contre l'humanité et de violences à l'égard des Droits de l'Homme.

Commission pour la réconciliation et la vérité (Afrique du sud) - Le 15 avril 1996, la Commission sud-africaine de vérité et de réconciliation a tenu sa première audience publique sur les infractions aux droits de l'homme qui ont été commises durant la période d'apartheid. - www.doj.gov.za/trc/trc_frameset.htm

Cour Pénale Internationale (CPI) : La CPI est la première institution internationale permanente instaurée par un traité qui ait été créée pour promouvoir la primauté du droit et assurer que les crimes internationaux les plus graves ne demeurent pas impunis. La CPI est entrée en vigueur le 1er juillet 2002. - www.icc-cpi.int

Special Court for Sierra Leone : La Cour spéciale pour la Sierra Leone, créée en 2000, juge pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité trois hauts responsables des Forces de défense civile (FDC) qui, pendant la guerre (1991-2001) ont combattu pour le gouvernement et contre les rebelles du RUF. C'est la première fois que le fait d'enrôler des enfants-soldats sera poursuivi par une juridiction internationale. - www.sc-sl.org

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) : Le TPIY a été établi en vertu de la Résolution 827 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée le 25 mai 1993 en réponse à la menace pour la paix et la sécurité internationale représentées par les violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991. - www.un.org/icty/index-f.html

Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) : Créé par le Conseil de sécurité de l'ONU par sa résolution 955 (1994) du 8 novembre 1994 afin de juger les violations graves du droit humanitaire commises au Rwanda. - www.icttr.org/FRENCH

Tribunal Spécial irakien : Ce Tribunal est notamment chargé de juger Saddam Hussein pour les crimes commis pendant l'exercice de son pouvoir. Site non terminé à la date du 28 octobre 2005. - www.iraq-ist.org/en/home.htm

Liste de sites relatifs à l'activité des Tribunaux internationaux

Le répertoire PSI (Paix et Sécurité Internationales) propose 1150 sites classés et annotés, relatifs à la paix et la sécurité internationales, au droit international, aux organisations internationales, aux organisations non gouvernementales, au droit international humanitaire et aux droits de l'homme. - www.toile.org/psi/justice.html

EXPOSITION

Autour du 60^e anniversaire du procès de Nuremberg au Mémorial de la Shoah



Du 21 octobre au 30 décembre 2005, l'exposition "Le procès de Nuremberg" propose, sous la direction d'Yves Ternon, docteur en histoire à l'université de Paris IV – Sorbonne, de revoir les photographies du procès et de découvrir de nombreuses affiches et archives originales dont celles qui furent données au Centre de documentation juive contemporaine à l'issue du procès.

Pour mieux comprendre le contexte global du procès du Tribunal militaire international, l'exposition évoque ses préparatifs, son déroulement, la spécificité des chefs d'accusation, ses différents acteurs - juges, procureurs, témoins, accusés-, les 12 procès successifs, mais aussi l'immense couverture médiatique dont a bénéficié ce procès unique de l'histoire.



Mémorial de la Shoah : 17 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris.

Ouverture du lundi au dimanche de 10 h à 18 h, nocturne le jeudi jusqu'à 22 h. Fermé le samedi.

Accès : Métro Saint Paul ou Hôtel de ville (ligne 1), Pont-Marie (ligne 7).

Bus : 67, 69, 76, 96, Balabus.

Parking : Baudoyer (place Baudoyer), Lobau (rue Lobau), Pont-Marie (rue de l'Hôtel de Ville)

Tarifs : Entrée libre

Tél. : 01 42 77 44 72

Mail : auditorium@memorialdelashoah.org

Site : www.memorialdelashoah.org/

BON DE SOUTIEN

L'Association Thucydide a besoin de votre soutien pour organiser ses Cafés Histoire-Actualité. Merci pour votre aide.

Je soutiens l'Association Thucydide dans le développement de ses projets de recherche et ses activités ayant trait à la transmission de l'Histoire dans le but d'apporter un éclairage sur l'Actualité.

NOM.....

PRENOM.....

Adresse postale.....

Profession.....

Courriel.....

Téléphone.....

(L'association thucydide-Conception s'engage à ne pas divulguer ces informations)

15 euros

30 euros

60 euros

Autre (préciser) :

Date

Signature

Chèque à libeller à l'ordre de l'Association Thucydide
et à renvoyer au 4, rue des Couronnes, 75020 Paris